



Lievegem, le 29 mai 2019

DIVIDENDES – MISE EN PAIEMENT

L'assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2019 a décidé de distribuer un dividende brut de 4,00 euro par action donnant droit à dividende.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 14 juin 2019. L'action sera coté ex-coupon à partir du 12 juin 2019.

Le dividende est payable aux banques belges agréées, le service financier étant assuré par la banque BNP Paribas Fortis qui a été désignée System Paying Agent et unique agent payeur.

Le conseil d'administration

Pour plus d'informations sur Ter Beke, rendez-vous sur www.terbeke.com